



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Condition de travail des soignants

Question au Gouvernement n° 3398

Texte de la question

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SOIGNANTS

M. le président. La parole est à Mme Annie Chapelier.

Mme Annie Chapelier. Ma question s'adresse à M. le ministre de la santé et des solidarités.

Après les épuisants mois de confinement où ils ont été acclamés comme des héros, les soignants ont beaucoup espéré du Ségur de la santé, pensant obtenir une véritable reconnaissance de la valeur de leur travail. Ces espoirs ont été...

M. Pierre Cordier. ...déchus !

Mme Annie Chapelier. ...douchés. De nombreuses professions sont amères : sages-femmes, professionnels libéraux, de la santé de ville, médico-sociaux, pour ne citer qu'eux. Ils sont nombreux à estimer qu'ils n'ont pas été entendus.

La place prépondérante laissée aux administrations dans les négociations alors que presque partout elles ont été perçues comme des freins, voilà qui ne passe pas.

La fuite du public vers le privé se poursuit chez les soignants, ce qui mène à une aggravation des conditions de travail pour ceux qui restent. Pire, selon un dernier sondage fourni par l'ordre des infirmiers, 43 % des infirmiers envisagent d'exercer une autre profession que la leur alors que près de 34 000 postes seraient vacants.

Les soignants sont à bout mais on leur demande d'être mobilisés face à la deuxième vague. Alors que les malades de la covid refluent à nouveau vers les hôpitaux, le sentiment est que rien n'a vraiment changé.

M. Alain Bruneel. C'est vrai !

Mme Annie Chapelier. Monsieur le ministre, ne serait-il pas temps de donner la priorité à une véritable et profonde réforme de santé...

M. Pierre Cordier. On ne dirait pas qu'elle appartenait au groupe LaREM encore récemment !

Mme Annie Chapelier. ...en prenant en compte et en écoutant ces femmes et ces hommes, ces professionnels qui font notre système de santé ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe EDS.)*

M. Christian Hutin. C'est dit gentiment, mais c'est bien dit !

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Pierre Cordier. Ne dis pas trop de mal d'elle, c'était ta copine il y a quinze jours !

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Madame la députée, moi, je suis très fier que cette majorité et ce Gouvernement augmentent les salaires de plus d'1,5 million de soignants, pour plus de 8,8 milliards d'euros par an. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

En termes de bilan, vous pourrez chercher sur tous les bancs, vous ne trouverez jamais une telle revalorisation. Jamais !

Cette augmentation de salaire de 15 % pour des aides-soignantes, pour des infirmières, pour des brancardiers, qu'ils travaillent au SAMU, aux urgences, dans les EHPAD, dans les hôpitaux, c'est la plus forte réduction d'écart de rémunération entre hommes et femmes de toute l'histoire de notre pays parce que 85 % de ses bénéficiaires sont des femmes ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Madame la députée, on peut quitter les bancs de la majorité, on peut être critique, mais on ne peut pas avoir d'œillères. Regardez ce que vous allez être amenée à voter dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale : 225 euros de salaire net de plus pour plus d'1,5 million de soignants. Aucun secteur de notre pays n'a jamais connu cela auparavant.

M. Fabien Roussel. 8 000 lits supprimés en deux ans !

M. Olivier Véran, ministre . Je ne dis pas que c'est trop, je ne dis pas que cela suffit à restaurer l'attractivité, mais par pitié, lorsqu'il est question des carrières, essayons aussi de promouvoir ce qui a été fait de bien.

Madame la députée, nous ne nous arrêtons pas aux salaires. Il y a des changements de gouvernance : nous sortons de la tarification à l'activité, nous modifions totalement la place des soignants et la démocratie interne dans les établissements.

M. Pierre Dharréville. Bla bla bla !

M. Michel Herbillon. Arrêtez un peu avec l'autosatisfaction !

M. Olivier Véran, ministre . Ce sont 6 milliards d'investissements pour l'hôpital et les EHPAD ; ce sont 13 milliards de reprise de la dette des hôpitaux. Pour la première fois, vous avez un gouvernement qui dit : « Nous n'allons pas fermer des lits, nous allons en rouvrir – 4000 ». Pour la première fois depuis très longtemps, vous avez un Gouvernement qui dit : « Nous n'allons pas supprimer de postes à l'hôpital, nous allons embaucher des soignants – 15 000 ».

M. Alain Bruneel. C'est nous qui allons payer, pas vous !

M. Olivier Véran, ministre . Accompagnez-nous, madame la députée, les choses vont dans le bon sens et je suis sûr que vous voterez ces mesures la semaine prochaine dans ce même hémicycle. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à Mme Annie Chapelier.

Mme Annie Chapelier. Monsieur le ministre, je vous entends parfaitement et j'approuve tout ce qui a été fait lors du premier Ségur, mais la question n'est pas là : je veux vous dire que les soignants sont épuisés et ne sont pas sûrs de pouvoir faire face à la deuxième vague. Ce que réclament tous les collectifs de soignants c'est un deuxième Ségur, où tous les soignants seraient autour de la table pour exposer leurs propositions – cela et rien d'autre. J'insiste sur ce point, sans remettre en question votre action et les mesures que vous avez prises.

(Applaudissements sur les bancs du groupe EDS.)

M. le président. La parole est à M. le ministre.

M. Olivier Véran, ministre. Madame la députée, aucune prime, aucune hausse de salaire n'enlèvera la fatigue des soignants qui ont tout donné pendant la première vague. Nous devons les soulager, les épargner,...

M. Alain Bruneel. Combien d'embauches ?

M. Olivier Véran, ministreen respectant les mesures barrières et en prenant garde à ne pas faire circuler le virus.

Par ailleurs, nous avons développé la formation des soignants pour qu'ils soient plus nombreux à être opérationnels en réanimation. Cet été, rien qu'en Île-de-France, 750 infirmières ont été formées aux pratiques de réanimation, et 300 de plus le seront avant le mois de décembre. Nous accompagnons les soignants dans leur lutte contre le virus. Soyons tous à la hauteur !

Plusieurs députés du groupe GDR . Ce n'est pas vrai !

M. Christian Hutin. C'est un mensonge !

Données clés

Auteur : [Mme Annie Chapelier](#)

Circonscription : Gard (4^e circonscription) - Écologie Démocratie Solidarité

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3398

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 octobre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 octobre 2020](#)